

Comment bénéficier des avantages Santéclair ?

- 1 Appelez Ligne claire pour connaître l'opticien conventionné Santéclair* le plus proche de chez vous :



Conseil santé, prévention et social :
au 0 820 820 888 (0,12 € TTC/min)

- 2 Rendez vous ensuite chez l'un des opticiens, partenaire Santéclair, annoncé lors de l'appel,
- 3 Présentez lui votre carte de tiers payant,
- 4 Demandez à bénéficier des avantages et services Santéclair.



Mutuelle régie par le livre II du Code de la Mutualité, RNM 775 678 584 - Document non contractuel - Réf. : MNT Santéclair - D5 - 02/10

Vos lunettes 40% moins chères grâce à la MNT.*



*Offre valable hors Guyane-Martinique-Guadeloupe et Ile-de-la-Réunion

Les 1 400 opticiens du réseau Santéclair s'engagent sur les prix et la qualité.

*Offre valable hors Guyane-Martinique-Guadeloupe et Ile-de-la-Réunion

Contactez nous :

 0 820 201 202
(0,0897 € TTC / min)

www.mnt.fr





 MUTUELLE
NATIONALE
TERRITORIALE

Découvrez les avantages du réseau d'opticiens Santéclair



En contactant Ligne claire, Nathalie a économisé plus de 100€.

Nathalie est adhérente à la protection Evolutive et maman d'une petite Léa qui doit porter des lunettes. En contactant Ligne claire, elle a eu le bon réflexe ! Ce simple appel lui a permis d'obtenir l'adresse de son opticien Santéclair et de réaliser une économie de plus de 100 € sur la paire de lunettes de Léa.



Grâce à Santéclair et à la MNT, Thierry a pu alléger sa facture optique de 170€. Bien vu !

Thierry, 34 ans, agent territorial à la Mairie de Cavillon, a souscrit la Protection Evolutive et le module Confort 1. Il a besoin d'une paire de lunettes pour corriger sa myopie. Avant d'effectuer ses démarches auprès de son opticien habituel, il a pris contact avec Ligne claire qui lui a donné l'adresse d'un opticien Santéclair proche de chez lui. Grâce à lui, il a déjà réalisé une économie significative sur le prix de ses lunettes : 200 € (au lieu de 370 € chez un opticien hors réseau Santéclair). Et, après la prise en charge de la MNT, sa paire de lunettes lui coûte moins de 13 €.

* Verre unifocal adulte organique indice 1,52 durci X 2 + monture (100 €)

Depuis le 1^{er} janvier 2009, grâce à votre complémentaire santé MNT*, vous pouvez bénéficier d'un nouveau service exclusif : le réseau d'opticiens partenaires Santéclair :

- 1 400 opticiens répartis dans toute la France
- qui se sont engagés contractuellement sur le respect :
 - > de tarifs pré-négociés
 - > des normes qualité garantant de bonnes pratiques professionnelles.



Quels sont les avantages du réseau Santéclair ?

1 Des prix réellement attractifs

- **Des tarifs négociés sur les verres** et les traitements (durcis, anti-reflets,...) des plus grandes marques : **en moyenne 40 % inférieurs aux prix** habituellement constatés. Une réduction systématique de **10% sur toutes les montures** présentes en magasin.
- **Pour les petits budgets, une offre « forfait zen »** qui permet d'acquérir des verres de qualité à prix coûtant : **15€ par verre unifocal, 75€ par verre multifocal (progressif)**. Ce tarif exclut les traitements anti-reflet, durci et photochromique.
- **Des tarifs négociés sur les lentilles** souples et jetables.

2 Des services exclusifs

- **Le tiers payant** qui vous permet de ne pas faire l'avance des frais couverts par votre complémentaire santé.
- **Une garantie casse de deux ans** sur les verres et montures en cas de casse accidentelle (avec une franchise maximum de 40%).
- **Le remplacement gratuit de vos verres en cas d'intolérance ou d'inadaptation** dans un délai d'un mois pour des verres unifocaux ou de deux mois pour des verres progressifs.
- **Le maintien des offres promotionnelles des opticiens partenaires** en plus des avantages et services Santéclair.

3 Des pratiques professionnelles de qualité

- **Les opticiens partenaires Santéclair s'engagent à respecter une charte de déontologie** garante de bonnes pratiques professionnelles.
- **Ils peuvent effectuer un bilan visuel complet** dans le cadre du renouvellement de vos lunettes sans ordonnance.
- **Ils vous proposent un choix d'équipement adapté** à votre défaut de vision.

* adhérent 1,2,3 Santé ou Contrat groupe MNT